

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-326

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	Direction du Tourisme	N° 2026-326

Convention de partenariat entre la Fondation Belem, La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et Bordeaux Métropole relative à l'organisation d'une soirée exceptionnelle à bord du trois-mâts Belem en escale à Bordeaux, le 3 juillet 2026 pour ses 130 ans, un an avant l'accueil du départ de la Tall Ships Races 2027 dans le port de la lune - Décision - Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole accueillera du 7 au 11 juillet 2027 la Tall Ships Races Bordeaux 2027, auquel sera associée Bordeaux Fête le Vin dans le cadre d'une programmation commune rassemblée sous la bannière « Voiles & Vignobles Bordeaux 2027 ».

Ce rapprochement inédit entre un grand rassemblement maritime international et l'événement viticole emblématique de notre territoire permettra de proposer une manifestation d'envergure, porteuse des valeurs d'ouverture, de transmission, d'excellence, de jeunesse et d'attractivité territoriale. L'accueil de grands voiliers internationaux, la mobilisation de stagiaires navigants, ainsi que la mise en valeur des filières maritimes et vitivinicoles contribueront pleinement au rayonnement de Bordeaux Métropole et de la région Nouvelle - Aquitaine.

À cette occasion, une quarantaine de voiliers d'exception, venus du monde entier, feront escale dans le port de la lune, au cœur du centre-ville de Bordeaux, pour 5 jours de festivités et d'animations gratuites et ouvertes à tous, autour du patrimoine maritime, viticole et de l'esprit de la mer.

Ces courses rassemblent des navires traditionnels, et permettent à des équipages, dont de nombreux jeunes participants (50 % d'équipiers âgés de 15 à 25 ans), de vivre une expérience unique en mer. Bordeaux Métropole souhaite offrir à 200 jeunes aux parcours de vie variée, l'opportunité de participer à cette extraordinaire aventure humaine, source potentielle de vocations et surtout d'émancipation. Nos parrains comme Yves Parlier, Arnaud Boissière ou Lalou Roucayrol sont fiers d'accompagner cette jeunesse mais également de promouvoir la voile, un transport décarboné d'hier et de demain.

En 2026, le Belem aura 130 ans. Une longévité exceptionnelle pour ce trois-mâts qui continue de naviguer en Europe, avec un programme d'embarquements accessible au grand public. Le Belem effectuera en 2026 une vaste tournée des ports français et européens. Du Havre à Sète en passant par Bordeaux où il accostera du 2 au 6 juillet 2026. Dans le cadre de cette escale, Bordeaux Métropole, en lien avec l'Office du tourisme et des Congrès, et le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, lancera le J-1 an de « Voiles & Vignobles Bordeaux 2027 » car le Belem sera présent en 2027. Dans le cadre de cette escale, le Belem organisera des temps de visites pour le grand public ainsi que des mises à disposition de ses partenaires pour organiser des temps de relations publiques et des réceptifs.

Afin de financer une partie du voyage des 200 jeunes, Bordeaux Métropole, la Fondation Belem et La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charente sont associés pour mettre en

œuvre un dîner de gala pour le J- 1 an de la Tall Ships Races.

A ce titre, il est proposé une convention tripartite formalisant les engagements de chaque partenaire.

En substance, les obligations convenues dans la présente convention consistent :

- en ce qui concerne Bordeaux Métropole et la Fondation Belem, à acquérir dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables, la jouissance des espaces du navire nécessaires à l'organisation du dîner de gala et la faculté de commercialiser la participation des convives en contrepartie du versement d'un prix de 10 000 € HT,
- en ce qui concerne Bordeaux Métropole et La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charente, à prévoir les modalités de la contribution de l'entreprise à l'organisation de l'événement, les deux parties ayant entendu s'inscrire dans le cadre d'une relation de parrainage, c'est-à-dire une opération publicitaire et commerciale permettant à l'entreprise de retirer de sa contribution un bénéfice en termes d'image.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L 5215-27 du Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2122-1 et R. 2122-1 à R.2122-9

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la manifestation « Tall Ships Races Bordeaux 2027 » relève de la catégorie des grands événements métropolitains et que des partenariats peuvent viser à financer des opérations d'intérêt général,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de partenariat avec la Fondation Belem et La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour un bel événement en juillet 2026,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention financière entre Bordeaux Métropole et la société dans le cadre de l'acquisition d'une table pour le dîner du 3 juillet 2026 sur le Belem.

Article 3 : d'encaisser les recettes et prévoir les dépenses sur le budget principal de Bordeaux Métropole.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à solliciter des cofinancements pour cet événement international Tall Ships Races Bordeaux 2027 et tout partenariat pouvant générer des recettes (subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine, mécénat d'entreprises, fondations, partenariats commerciaux, sponsoring, vente de produits divers, etc.), et à signer les conventions relatives à ces financements (subventions, partenariat, recettes générées).

Article 5 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 011 - article 6232 - fonction 633 et d'imputer la recette correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 70 - article 7088 - fonction 633.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur ESCOTS;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,